

Public

amnesty international

TOGO

Appel à la réouverture des médias

Mise à jour 2

25 février 2005

AI Index: AFR 57/006/2005

Le 24 février 2005, tous les médias avaient pu émettre à nouveau. *Radio Lumière* a également pu récupérer son matériel confisqué. Celui-ci a toutefois été endommagé. La direction de la radio a loué du matériel afin d'émettre.

Aucune action complémentaire n'est requise. Merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.